



Référence : **BC/OLC/CAE-ASS.2014**

Date : **20 octobre 2014**

Objet : Appel à candidature

Dans le cadre du fonctionnement des chambres africaines extraordinaires chargées de juger les crimes internationaux commis sur le territoire tchadien au cours de la période allant du 07 juin 1982 au 1^{er} décembre 1990, un appel à candidatures élaboré par l'Union Africaine en collaboration avec le ministère de la Justice du Sénégal, est ouvert pour les juges ressortissants d'un Etat membre de l'Union africaine autre que le Sénégal, totalisant au minimum dix (10) ans de présence effective/d'expérience dans l'exercice de hautes fonctions judiciaires.

L'emploi, la durée, le nombre et la rémunération dédiés à cette présente offre d'emploi sont les suivants :

- **Emploi** : Président de la chambre africaine extraordinaire d'Assises;
- **Durée** : Dix (10) mois ;
- **Nombre** : Un (1) Président ;
- **Rémunération mensuelle** : quatre millions (4.000.000) de francs CFA, soit 6.098 euros.
- **Avantage lié à la fonction** : Un logement meublé et un véhicule de service seront affectés au Président de la Chambre africaine extraordinaire d'Assises.
- **Lieu d'affectation** : Dakar (Sénégal)

Les postulants doivent savoir parler, lire et rédiger en français. Ils doivent également jouir d'une haute considération morale, être connus pour leur impartialité et leur intégrité, avoir une expérience professionnelle en droit pénal et procédure pénale et enfin avoir de solides connaissances en matière de droit international pénal et droit international humanitaire.

En outre, les candidats doivent réunir les conditions requises dans leurs Etats respectifs pour l'exercice de hautes fonctions judiciaires notamment celles de Président/Juge d'une Cour d'assises ou de Président/Juge de chambre d'une Cour de cassation/Cour suprême ou d'une cour d'appel.

A cet effet, les magistrats intéressés peuvent déposer/envoyer leur candidature contenant une demande manuscrite accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, une lettre de motivation et des copies certifiées de leurs diplômes à l'adresse suivante :

Bureau du Conseiller juridique de l'Union africaine : P.O Box 3243 sis au 13^{ème} étage du siège de l'Union africaine à Addis-Abeba (Ethiopie) ; Fax : +251 115512323 ; Email : Nmehiellew@africa-union.org; camaraf@africa-union.org et fafrecam@yahoo.fr et malicklamotte@yahoo.fr

Le dernier délai pour le dépôt des candidatures est fixé au vendredi 28 novembre 2014 à 17h 00 (heure d'Addis-Abeba (Ethiopie) soit GMT +3).